

# Salins j'aime !

■ Bulletin d'information de Salins les Bains et de son Pays

## Revitalisation :

**3.5** millions  
d'euros  
de subventions

p.4 Choisissez votre logo  
"Salins 2025"

p.10 Une nouvelle vie pour  
la « petite maison rose »

# Voir loin... au quotidien !



Il y a maintenant un an, le Conseil d'Etat validait l'élection municipale de mars 2014. Sans attendre ce verdict, nous avons immédiatement pris tous les dossiers à bras le corps. Un dossier particulier a retenu toute notre attention et notre énergie au cours de l'année 2014 : AMI Bourg Centre.

Nous avons compris qu'il était essentiel pour notre ville d'être retenue dans le cadre de ce projet innovant de l'Etat, où pour la première fois, l'Etat contractualise avec une

commune et une communauté de communes.

Se basant sur le volet rénovation de l'habitat, ce projet décline l'aménagement urbain, la mobilité, mixité sociale et l'environnement ... Bref c'est LE projet de territoire qui doit permettre à Salins de retrouver un souffle nouveau avec l'arrivée de nouveaux habitants, de nouveaux commerçants, voire d'artisans.

En partenariat étroit avec la communauté de communes, ce projet est un axe de travail sur plus de 10 ans.

Mais le temps municipal n'est pas le temps citoyen : c'est pourquoi il nous faut répondre aux besoins quotidiens de tous les Salinois, ici et maintenant.

Vous verrez dans ce numéro de Salins J'aime que, depuis un an, nous avons lancé de nombreux chantiers pour améliorer la vie et la sécurité des Salinois. Ce n'est qu'un début...

Imaginer et réaliser la ville de demain, respectant son passé mais ouverte à la modernité, tout en répondant aux besoins actuels avec des moyens contraints, c'est tout le défi qu'avec confiance l'équipe municipale entend relever ... et gagner.

**Gilles BEDER**  
Maire de Salins

## Le sommaire

p.2 | Le mot du maire

p.3 | Dossier "Salins 2025"

p.6 | Le point sur...

- Les chantiers du patrimoine
- L'usine de traitement d'eau potable
- Le nouvel établissement thermal

p.10 | Salins, ils aiment

- Une nouvelle vie pour la « petite maison rose » !

p.12 | Ma ville

- Cap sur le jardin partagé
- Au fil des rues
- Un chantier très international
- Travaux dans les écoles
- Tribune de l'opposition salinoise

p.14 | Pays de Salins

- Le permis citoyen
- Maison des services
- Le nouveau « Guide des services »
- Auto Pièces Salinoise nouveau aux Mélincols
- Fiche utile : les ordures ménagères

Photo de couverture :

la charpente du clocheton du Grand Puits

Mairie de Salins-les-Bains,  
place des Alliés, 39110 Salins-les-Bains  
Tel 03.84.73.10.12  
courriel : [mairie@mairie-salinslesbains.fr](mailto:mairie@mairie-salinslesbains.fr)

Directeur de la publication : Gilles Beder, maire  
Conception-rédaction : service communication  
Mise en page-graphisme : Antoine Tanger  
(logos p.4 : N° 119)

Dépôt légal décembre 2015

Facebook : [facebook.com/mairie-de-salins-les-bains](https://facebook.com/mairie-de-salins-les-bains)

# AMI centre bourg ...

## et si on parlait plutôt de « salins 2025 » ?

En novembre dernier, après avoir répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Centre Bourg lancé par le gouvernement, Salins était retenue, en compagnie de 53 autres communes de France (5 en Bourgogne Franche Comté et seulement 2 en Franche-Comté) pour bénéficier d'un programme de réhabilitation de l'habitat dans le cadre d'une restructuration urbaine et d'une revitalisation globale du Pays de Salins... Avec 3,5 millions d'euros de subventions programmées sur 6 ans, qui en « *amorçant le moteur* », pourraient rapporter à Salins entre 16 et 23 millions d'euros de nouveaux investissements ...

**D**epuis novembre 2014, un dispositif a été mis en place. Pour la réhabilitation de l'habitat, une équipe de spécialistes a été constituée (architecte, paysagiste, Jura Habitat, SOCAD) qui réfléchit avec les élus municipaux non seulement à l'habitat mais aussi aux améliorations à apporter à la ville (circulation, stationnements, espaces publics...) pour y rendre la vie plus agréable.

Dans le même temps, la communauté de communes et sa commission économique ont mis sur pied un système de veille pour attirer de nouvelles activités (commerces, artisanat, petite industrie), dont l'arrivée profitera à tout le territoire.

Avec comme objectif, d'ici 2025, de donner envie de vivre et travailler à Salins à 200 ou 300 personnes de plus.

### DE VRAIS « OUTILS » POUR FAIRE ÉVOLUER LA VILLE

Le programme de réhabilitation de l'habitat donne à la Ville deux sortes d'outils juridiques. Le premier est classique : il s'agit de subventions attribuées aux propriétaires de logements pour un certain nombre de travaux d'améliorations.

Le second l'est moins : c'est la possibilité juridique pour la Ville de contraindre un propriétaire à faire des travaux, sous peine de démolition ou d'expropriation, ou encore de préempter des biens immobiliers en vente pour changer leur destination. Pour créer, par exemple, une maison des services, ou encore élargir un espace public (jardin, parking...) et faire « *respirer* » la ville.

### A NOUVEAUX LOGEMENTS - NOUVEAUX HABITANTS ...

Salins souffre à la fois d'une abondance de logements en très mauvais état et vacants (jusqu'à 33% dans certains secteurs de la ville), et d'une diminution constante du nombre de ses habitants. Par ailleurs, il y a suffisamment de logements sociaux – voire trop puisque 20% sont inoccupés. L'idée force de la réhabilitation est donc de créer des lo-

gements de bon standing, économes en énergie, lumineux et profitant des vues magnifiques que l'on a partout en ville. Cela permettra d'attirer à Salins de nouveaux habitants, comme par exemple de jeunes couples travaillant à Besançon où le prix du mètre carré est devenu inabordable... Ou des familles qui souhaitent – c'est dans l'air du temps – s'installer dans une « *ville à la campagne* ».

### ... ET NOUVELLES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Pour attirer de nouveaux habitants il faut à la fois créer de l'emploi en favorisant l'installation de nouvelles activités, et offrir à ces habitants les services qu'ils attendent en ville (commerces de proximité, professionnels de santé...). Salins a pour cela de sérieux atouts : ses nouveaux thermes et un patrimoine qui lui amènent beaucoup de visiteurs, un environnement séduisant, des avantages fiscaux pour les activités qui s'installent (dans le cadre du statut de ZRR - zone de revitalisation rurale)... Et une équipe municipale à l'affût de toutes les opportunités. De nombreux contacts ont déjà été pris avec des porteurs de projets et investisseurs hôteliers, artisanaux ou commerciaux. Ville et communauté de communes travaillent ensemble pour créer et animer un réseau d'acteurs économiques en fédérant dans des actions communes les entreprises déjà présentes sur le territoire.

### AVEC L'AVIS ET L'ENGAGEMENT DES SALINOIS

Deux premières consultations sont déjà lancées. Celle des commerçants et artisans salinois d'abord, pour recueillir leurs idées sur la circulation et le stationnement en ville, et leurs attentes en matière de signalisation et d'équipements urbains.

Et aussi celle de citoyens dont l'expérience professionnelle ou personnelle à Salins sera utile dans tous les domaines (tourisme, loisirs, circulation...) pour que « *Salins 2025* » soit vraiment l'affaire de tous.



# Choisissez votre logo "Salins 2025"

## SALINS 2025

est un programme de revitalisation économique pensé pour les habitants de Salins et de son pays. Il doit donc être réalisé pour et avec eux.

C'est pourquoi l'équipe municipale vous invite à participer au choix de son logo en votant pour l'une des 4 propositions numérotées ci-contre.

Vous le voyez : il y est question de "vitalité" et de "mieux vivre", les deux ambitions du programme pour Salins et son pays dans les années à venir.

### Comment indiquer votre préférence ?

Vous avez le choix entre deux solutions : soit venir voter grâce à l'urne placée à l'accueil de la Mairie de Salins, soit poster un commentaire sur la page Facebook de la Ville de Salins : [facebook.com/mairie-de-salins-les-bains](https://facebook.com/mairie-de-salins-les-bains).

N'hésitez pas : toutes vos suggestions seront les bienvenues !



1



2



3



4

## Subventions à l'habitat : où, quand, comment

i

- Sur l'ensemble de la commune de SALINS
- À partir de 2016
- Sous conditions d'éligibilité du propriétaire (revenu) et de la nature des travaux
- Exemples de travaux subventionnables :  
mise aux normes, isolation et performances énergétiques, aménagements pour maintien de la personne au domicile, travaux de façade et de copropriété sous conditions...
- Modalités : un opérateur sera prochainement nommé pour conseiller tous les propriétaires intéressés et les aider au montage de leur dossier.



### UN MÉDECIN OPHTALMOLOGISTE

Un médecin ophtalmologiste bientôt au centre ville ...



L'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire salinois est une vraie chance alors que partout on parle de désertification médicale. Encore plus s'il s'agit d'un spécialiste, jeune, dynamique, et amoureux d'un territoire où il veut travailler ET habiter ! C'est le cas du Docteur Bivolaru, qui s'installe dans un premier temps Tour des Mélincols, et devrait se transférer courant 2016 au centre-ville.

Claude Romanet, président de la CCPS, précise : « La CCPS poursuit son étude pour adapter un immeuble au cœur de la ville, en tenant compte des nombreuses exigences administratives et techniques en matière de normes d'accessibilité. »

Pour prendre rendez-vous avec le Docteur BIVOLARU : 03.84.52.41.84

### BARBARINE ET RUE DE LA LIBERTÉ :

ça bouge !



Le déplacement des thermes à la Barbarine va tout naturellement modifier l'activité du quartier. Première initiative, celle du Crédit Agricole qui a décidé de réhabiliter son agence historique en centre de formation et musée. Et pour offrir aux futurs curistes une circulation piétonne agréable qui leur donne envie de venir flâner au centre ville, la rue de la Liberté va évoluer. Des contacts sont déjà établis pour inciter artisans et artistes à s'y installer. La recherche d'un investisseur pour transformer la Visitation en établissement de standing et accueillir la nouvelle clientèle « SPA-détente » espérée aux Thermes est aussi engagée.

### NOUVELLES VITRINES, nouveaux commerces



Pour aider les commerçants salinois à moderniser leur activité (vitrines, accès, locaux...) avec les subventions du FISAC (fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), la Ville et la Communauté de Commune leur proposent une aide au montage de leur dossier et les associent à un projet collectif de e-commerce.

En parallèle, toute l'équipe travaille à faire revenir une épicerie de proximité au centre-ville qui ouvrirait aussi ses rayons aux produits locaux. Plusieurs enseignes sont candidates et l'emplacement d'implantation est à l'étude.

# Déjà des résultats

### DE L'ACTIVITÉ

pour le faubourg Pasteur ...

Deux installations viennent de couronner les efforts de la municipalité et de la communauté de communes pour animer le faubourg Pasteur : la toute jeune Association Musicale\* Salinoise, qui propose cours de piano, guitare et harmonie, et l'atelier de couture Coutuline qui devrait s'installer au printemps.

Dans sa recherche de porteurs de projets et de nouvelles activités, l'équipe de veille économique de la CCPS travaille à amener aussi faubourg Pasteur d'autres commerces de destination qui manquent aujourd'hui à Salins et à son pays (un pressing par exemple ?).

\*Pour tout renseignement sur l'AMS, contacter Véronique VINCENT au 03.84.37.94.04

# Le point sur...

## les chantiers en cours

▲ Ci-dessus : Charpente du clocheton

St Maurice, Notre Dame Libératrice, Maison du Grand Puits... Au total plus de dix chantiers sont en cours pour la restauration du patrimoine salinois. Dénominateur commun : des dossiers de subvention patiemment montés, des donateurs et des bénévoles très motivés... Au final, des économies pour le budget communal !

**A**lain Desrochers, adjoint au patrimoine, a tout lieu de se montrer satisfait. « Un mécénat du Crédit Agricole pour la Maison du Grand Puits (alias maison du Pardessus), une donation très généreuse pour Saint Anatoile via la fondation du Patrimoine ... La commune s'en tire financièrement plutôt bien... ». Car si l'extraordinaire richesse du patrimoine salinois implique des budgets de restauration et d'entretien substantiels, un suivi très attentif des chantiers, phase par phase, et la mobilisation de tous les acteurs permettent de mener à bien une dizaine d'opérations de front.

LA MAISON DU GRAND PUIITS ...



▲ Ci-dessus : Lors d'une « visite de courtoisie », Gilbert Barbier, Jean-Marie Sermier, Michel Rochet et René Motin examinent avec Gilles Beder les matériaux de la Maison du Grand Puits.

### LA MAISON DU GRAND PUIITS ...

Le chantier de restauration de la charpente et du toit a commencé le 20 septembre 2014 par le montage de l'échafaudage... et se terminera pour la fin de l'année 2015 par le démontage du même échafaudage, sans lequel la Maison retrouvera son volume initial.

« *Budgétairement parlant, il y a quelques dépassements -précise Edwige Métivier, directrice du Musée - mais ils rentrent dans la ligne budgétaire des imprévus. On est donc bien toujours dans la limite de l'enveloppe globale fixée* ».

Et Salins s'en tire bien : alors que la limite globale des financements extérieurs sur ce type d'opération est en général de 80%, la Ville en aura obtenu 95% grâce à une dérogation préfectorale... et l'exceptionnel mécénat du Crédit Agricole à hauteur de 40 000€ via sa fondation. Avec comme résultat une charge financière réelle de 65 500 euros seulement.

L'étape suivante, même si elle se voit moins- a déjà commencé. Il s'agit - pour préparer l'exposition des œuvres des collections de l'ancien musée Max Claudet (céramiques, toiles, sculptures ...) dans la maison devenue musée, de finir leur inventaire et d'en continuer l'étude, la restauration le cas échéant. Cela permettra de déterminer les surfaces d'exposition nécessaires, ainsi que les volumes de stockage et de bureaux, avant de monter le dossier de financement de la prochaine phase de travaux.

### SAINT ANATOILE

Les balustrades et les pinacles de la Chapelle ouest sont en très mauvais état ; et leur examen révèle des éclatements horizontaux et verticaux de la pierre. La décision a donc été prise d'une dépose pierre par pierre qui commence cet automne avec la construction d'un échafaudage. Cette première phase de travaux permettra une mise hors d'eau et un diagnostic général en 2016 pour planifier les travaux ultérieurs. Par ailleurs des mesures conservatoires ont été budgétées pour la Collégiale (poutre de support des orgues et toit du clocher) et la demande de subventions est en cours d'examen par la DRAC (Direction des Affaires Culturelles). Ces subventions, ainsi que la généreuse donation d'un mécène devrait permettre à la Ville de ne payer que 4000 euros des 38000 euros estimés



▲ Ci-dessus : Saint-Anatoile : détail d'une balustrade, très dégradée.



ORATOIRE DE BLEGNY

### SAINT MAURICE

La réfection du bas-côté nord se termine : les pierres abimées ont été remplacées et la toiture est refaite. Mais la dégradation de la couverture du chœur a provoqué des infiltrations qui - entraînant la chute de très gros morceaux d'enduit - rendent l'accès dangereux pour le public. L'église reste donc fermée en attendant le diagnostic général prévu en 2016, qui permettra de monter un dossier de restauration et un phasage des travaux avec la DRAC.

### LES REMPARTS DU FORT SAINT ANDRÉ

70 % des remparts sont en mauvais état et 19 zones ont été déterminées comme dangereuses, soit pour le public soit pour l'intégrité du bâtiment. En attendant que la Ville prenne position sur ce chantier, la DRAC a été consultée sur un phasage du chantier sur

◀ Ci-contre : La réfection à minima des remparts du fort Saint André est estimée à 2.800.000 euros

12 ans. En attendant, le conseil municipal a voté des mesures d'urgence pour un montant de 92 600 euros HT : palissades pour interdire l'accès, étréssillonement et autres mesures de conservation provisoire.

### RESTAURATION DES OBJETS DE NOTRE DAME LIBÉRATRICE

Il a fallu presque 100 heures de travail préparatoire aux services techniques municipaux et à l'équipe de La Saline pour nettoyer la chapelle, déplacer et emballer la soixantaine d'objets envoyés en désinsectisation provenant des églises St Maurice, St-Anatoile et de la Libératrice.

L'opération a bénéficié d'un soutien de 4430 euros de l'association des Amis de Notre-dame Libératrice, soit 30% des dépenses liées directement à la Chapelle. Dans la suite de ce chantier et grâce à l'association, la restauration de la peinture centrale du retable (Assomption de la Vierge) - dont le coût est estimé à 13 000 euros - a été lancée. L'opération sera financée à 25% par la DRAC et 25% par le Conseil Départemental, tandis que l'association participe à hauteur de 4736,80 euros. Il restera 2030,06€ à la charge de la commune.



▲ Ci-dessus : Statue du retable de Notre-Dame Libératrice

### ET ENCORE...

Il faut encore mentionner un travail de réfection des pierres de support des gonds des portes de la Salle des Poêles de la Grande Saline, et le diagnostic sanitaire engagé sur la saline pour prévoir au mieux les mesures de conservation préventive. Les Orgues de Saint-Anatoile ont bénéficié d'un nouveau souffle grâce à l'intervention de l'association des Amis des Orgues, présidé par M. Midol : l'installation d'un ventilateur et d'un caisson d'isolation rendent désormais à l'instrument sa puissance de jeu.

Enfin, l'Oratoire de Blegny, restauré par la communauté de communes du Pays de Salins a retrouvé ses 4 sculptures entièrement restaurées pour les Journées du Patrimoine.

# L'usine de traitement d'eau potable

Autre chantier important touchant à son terme - la station de production d'eau potable. D'un coût total supérieur à 1 million d'euros, elle permettra aux Salinois de bénéficier d'une eau parfaitement claire au robinet, ce qui n'était pas forcément toujours le cas.

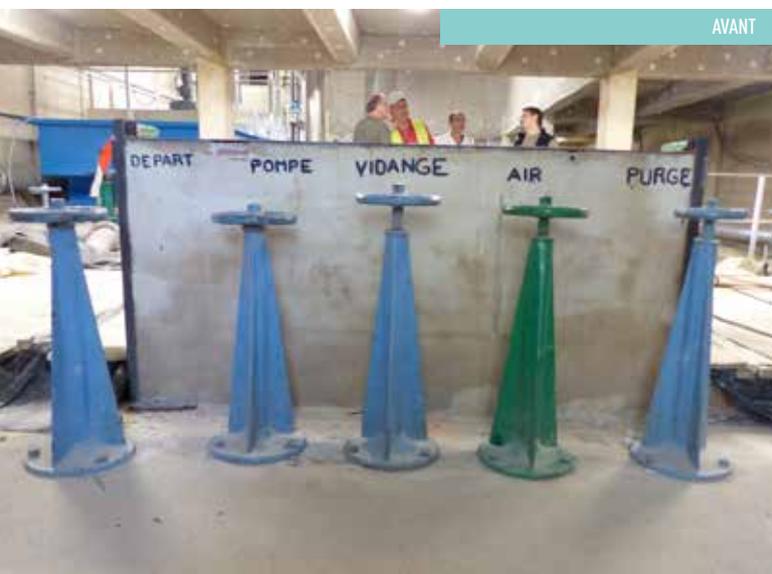
La rénovation de la station était prévue dans la nouvelle délégation de service public signée avec Veolia en 1993 par la municipalité précédente. Si le projet de rénovation initial prévoyait une turbine pour produire de l'électricité grâce aux débits conjugués des sources de Velay et Fonteny, il a du être revu sans, suite à un arrêté préfectoral d'avril 2014 limitant le prélèvement d'eau aux stricts besoins des usagers.

Hormis cette révision initiale, le double enjeu du chantier a été tenu : éviter toute construction supplémentaire et toute interruption prolongée de la distribution d'eau.

La logeabilité du bâtiment a été améliorée en haut et en bas : cela a permis d'installer les nouvelles machines plus efficaces et plus compactes, sans démolir les anciennes installations qui ont continué à fonctionner et à alimenter Salins durant toute la durée des travaux.



▲ Ci-contre et ci-dessus : Le procédé de nettoyage de l'eau n'a pas changé, mais les nouveaux systèmes de décantation, de filtration (sable) et de chloration sont beaucoup plus performants.



Pour Gilbert Lancia, toujours extrêmement attentif au sein du conseil municipal à l'intérêt de ses concitoyens « *Ce chantier était vraiment nécessaire, car le système n'avait jamais été rénové depuis son installation en 1937. Certes le prix de l'eau à Salins était le plus bas du département. Mais c'est dommageable financièrement pour les Salinois de ne pas avoir anticipé ces 15 dernières années en l'augmentant progressivement. Car aujourd'hui et depuis 2013, ils subissent une forte augmentation de 13.45% par an (eau et abonnement TTC).* »

Car même si Veolia assume une partie du financement et si la Régie Municipale d'électricité qui alimente la station a pris en charge 100 000 euros de travaux, l'exigence des contrôles et le perfectionnement des traitements ont un coût grandissant que la collectivité ne peut assumer seule, sans que le consommateur y contribue.

# Le nouvel établissement thermal



Ci-dessus : Gilles Beder et Michel Malcotti (architecte) commentent les plans du chantier pour des visiteurs.



## ÉTAT DES LIEUX...

Initié par la précédente municipalité, le chantier suit son cours et aux travaux de gros œuvre succèdent désormais les premiers aménagements intérieurs.

A ce stade, il a fallu confirmer certaines options - comme l'enrobage du parking à l'entrée de l'établissement par exemple (il semble difficile de laisser les clients se garer sur de la terre battue), ou remédier à certains oublis comme le système de contrôle électronique des accès, qui généreront quelques coûts supplémentaires.

L'habillage intérieur de la partie des locaux SPA consacrés à la détente (carrelages, revêtements muraux) a également été revu pour répondre à la demande d'une clientèle plus exigeante quant au décor et à l'ambiance des soins.

Côté structure intérieure, la salle initialement destinée au fitness - trop petite (50 m<sup>2</sup>) sera reconvertie en salle de repos (l'espace repos ayant par ailleurs été prévu dans un lieu de passage inadéquat)

Une fois achevé, le nouveau bâtiment (3 782 m<sup>2</sup> au total) offrira à ses clients une surface de 2 762 m<sup>2</sup>, accessibles de plain-pied, avec un bassin thermo-ludique de 200 m<sup>2</sup>.

Son accès sera sécurisé avant son ouverture par un aménagement de la rampe Barbarine, et à terme - par une reconfiguration du carrefour lui-même.



## LE FINANCEMENT DES 3 PRINCIPAUX CHANTIERS DE SALINS

CHANTIERS	INVESTISSEMENT	FINANCEMENTS	
Les nouveaux Thermes-SPA	11 000 000 € (9,5 millions HT pour les travaux et 1,5 millions HT pour la maîtrise d'ouvrage)	500 000 € (Europe contrat MASSIF) 2 000 000 € (Conseil régional) 34 000 € (ADEME panneaux solaires)  *Hors avenants en cours ou à venir	988 545 € (ETAT sur les 1 252 024 € des 3 phases du projet) 1 978 926 € (Conseil Départemental) 5 498 529 € * (Ville de Salins)
La station d'eau potable	1 223 150 € HT	272 727 € (Agence de l'eau) 705 793 € (autofinancement Veolia)	244 630 € (Conseil Départemental)
La charpente et le toit de la Maison du Grands Puits	1 242 444 € HT	609 413 € (DRAC) 304 706 € (Conseil Départemental) 65 500 € (Ville de Salins)	222 285 € (Conseil Régional) 40 000 € (Fondation du Crédit Agricole)

S  
B

# Une nouvelle vie pour la « petite maison rose » !

Tous les Salinois la connaissent, même les plus jeunes, tant sa couleur vieux rose appelle le regard sur le fond vert et gris du Poupet. Comme en témoignent encore les inscriptions pâlies sur la façade, c'était la Maison du Crédit Agricole... Mieux : sa toute première agence. Le 25 février dernier, le Crédit Agricole la rachetait, pour lui rendre sa vocation première de lieu de rencontre et d'échange.



*L'idée générale – commente Philippe Lung, chargé du projet au niveau de la Caisse Régionale – c'était à la fois de faire revivre un lieu primordial de notre histoire et de lui rendre son esprit coopératif...Ce sera donc un espace d'informations partagées, dédié à la formation et aussi à la conservation et à l'exposition d'archives...A ce stade, nous envisageons la création d'un musée virtuel avec l'appui de la Région et de l'université de Franche Comté, et peut-être même une Fondation, si nos instances nationales valident le projet.»*

## UN ATOUT SUPPLÉMENTAIRE POUR LA BARBARINE.

Heureuse coïncidence : si le calendrier des travaux de réhabilitation prévus suit normalement son cours, l'inauguration du bâtiment pourrait avoir lieu au même moment que celle des nouveaux Thermes.

Pour Adrien Lavier, adjoint à l'urbanisme « Cette réalisation est une opportunité qui trouve son aboutissement au moment le plus opportun. Avec les nouveaux thermes, la Maison du Crédit Agricole profile la reconfiguration future du quartier...Un ensemble urbain plus large

– le « pôle nord » de la commune – qui devra être viabilisé avec des équipements publics et privés complémentaires.»

Extérieurement, le projet de rénovation est tout particulièrement respectueux de l'existant. Les enduits extérieurs et les inscriptions de la façade seront restaurés à l'identique et mis en valeur. Le bâtiment sera naturellement mis aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite spécifiques aux établissements destinés à l'accueil du public. A l'arrière, un petit parking paysager s'inscrira dans le jardin existant, planté d'arbres et sans construction additionnelle pour garder tout le charme du lieu.

Enfin les aménagements intérieurs rendront une surface finale utile de 300m<sup>2</sup>, avec à l'étage une grande salle de formation aux baies ouvertes sur le Poupet.

Et pour ceux qui voudraient en savoir plus sans attendre, la petite maison rose sera le fil conducteur du prochain congrès du Crédit Agricole à Micropolis, les 27 et 28 novembre; avec l'exposition d'une maquette géante du projet.





?

## LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est la première révolution industrielle et la remise en question du monde rural qui s'ensuit qui vont faire se rencontrer deux idées. Permettre aux agriculteurs d'emprunter à peu de frais et créer les sociétés de crédit mutualistes prônées par Proudhon. Le 17 novembre 1884 réunit à Salins 72 agriculteurs représentant les 149 adhésions constitutives du syndicat agricole de l'arrondissement de Poligny. Et le 25 février 1885 voit l'installation du premier Crédit Agricole Mutuel à la Barbarine.

## VOUS VOULEZ PARTICIPER ?

Avec la Maison rose, c'est une nouvelle page de l'histoire du Crédit Agricole à Salins qui s'écrit. Si vous souhaitez y contribuer et si vous disposez d'objets, de livres, de témoignages ou documents évoquant notre histoire à Salins et que vous pourriez partager, contactez-nous ...

**Philippe IUNG** (Responsable du Projet) : **06 79 49 72 38**

**Philippe PEGEOT** (directeur de l'Agence de Salins les Bains) : **06 86 71 37 83**  
ou rendez-vous sur Internet : **cafc.maison .de.salins@ca-franchecomte.fr**

PLAN D'AMÉNAGEMENT





## Cap sur le jardin partagé

Créer un jardin partagé au-dessus de la place Emile Zola est un des grands projets de la Municipalité. « Il est important de transmettre toutes les valeurs que cela véhicule - précise Valérie Moretti, adjointe en charge du social et de la santé. - partage, transmission de savoir-faire... C'est pourquoi on a placé des jardinières partagées à plusieurs de la ville pour inciter chacun à planter... et à récolter ».

Suite au financement à hauteur de 80% par la Région, des ateliers ont été mis en place avec une horticultrice et une diététicienne pour sensibiliser les Salinois au lien santé-alimentation. Et pour inciter au « manger sain-manger local », le CCAS a pris en charge 50% du coût de 8 paniers du « Radis qui Pique » pour les plus fragiles... Un coup de pouce aux produits bio et aux circuits courts.



## Un Chantier très international place Emile Zola

Salins a accueilli 3 semaines durant 15 jeunes de toutes nationalités grâce à l'association Jeunesse et Reconstruction. Objectif : travailler le matin au mur de soutènement du futur jardin partagé, et consacrer leurs après-midis aux associations locales (pétanque avec le secours catholique, atelier-cuisine avec Anim'âge, travail de la terre au Radis qui Pique). Ils ont aussi eu bien sûr l'occasion de visiter notre beau Jura. Et ils ont apporté leur sourire, leur ouverture et leur soif de connaissance de l'autre dans cette jolie aventure humaine, rendue possible par la MFR et Entraide et Solidarité, sans oublier Jean- Paul Roux.

## Au fil des rues : trottoirs et sécurité incendie

Rue d'Olivet, côté HLM, le trottoir - très endommagé - avait fait l'objet de réparations multiples. Il a été entièrement rénové et redimensionné pour les poussettes et les fauteuils roulants. En bas de rue, un bateau a été ouvert pour préparer la création, au printemps, d'un passage clouté. Les travaux qui ont coûté 9000 euros cette année se prolongeront en 2016 par la réfection du second trottoir, et en 2017 par celui de la chaussée, pour un investissement total sur 3 ans de 50 000 euros. Alors que la ville a l'obligation légale d'être équipée de bouches à incendie fonctionnelles et accessibles à moins de 200 mètres où que l'on se situe, cinq bouches salinoises étaient hors service depuis plusieurs années. Notamment celle du 1 route de Champagnole, particulièrement sensible puisque protégeant les établissements industriels les plus à risques, mais aussi rue des Barres et près des HLM Cicon. La municipalité a donc investi dans 5 bouches neuves (pour un montant négocié de 16 500 euros [au lieu de 22000 euros]).





## Travaux dans les écoles

Cette année, la municipalité a investi largement dans la réfection des écoles et les équipements scolaires. Adrien Lavier, adjoint en charge des travaux, commente : « L'idée directrice, c'était de marquer notre volonté de garder les deux groupes scolaires, avec Voltaire pour sa proximité au centre ville. D'ailleurs l'année prochaine, nous continuerons à rééquilibrer équitablement les équipements pour les élèves et les professeurs au sein des deux établissements. »

Pour cette année, à Chantemerle, il faut noter le remplacement généralisé des fenêtres pour un coût de travaux avoisinant 40 000 euros, tandis que sont programmés l'année prochaine la rénovation des autres ouvertures. A Olivet, c'est toute la salle informatique qui a été refaite (7000 euros), et des prises ethernet ont été installées dans les salles de classes. Enfin Voltaire – dont la grande verrière a été changée l'année dernière – a vu cette année son escalier-couloir et sa grande salle (maternelle) entièrement repeints. .. Soit près de 90 000 euros au total investis dans les écoles en 2015.



## Tribune de l'opposition salinoise

Les 5 membres de l'opposition ont fait le choix de participer aux différentes commissions municipales afin de se tenir informés des différents dossiers qui touchent notre ville. C'est aussi une occasion de plus pour faire entendre la voix des électeurs qui nous ont fait confiance sur de nombreux sujets. Malheureusement certaines commissions comme celle concernant l'éducation ne se sont jamais réunies, alors que l'application des rythmes scolaires amène à de nombreuses interrogations des parents d'élèves.

Plus inquiétant nous avons demandé à connaître régulièrement le tableau des effectifs du personnel afin d'appréhender exactement la situation de la masse salariale (premier poste de dépense de notre ville) : seul un document incomplet et non à jour nous a été transmis.

Mais tournons-nous résolument vers l'avenir et 2016 ! Nous espérons que l'établissement thermal ouvrira dans les temps. Il permettra ainsi un meilleur accueil des curistes et des touristes qui viendront plus nombreux aux bénéfices de Salins. Nous avons toujours soutenu ce dossier car il est capital pour nous d'assurer ainsi une partie du développement de notre ville et de son rayonnement.



## POUR LES 18-25 ANS le permis citoyen

En coordination avec la Mission Locale, et en partenariat avec la société BULLY (cars, auto-écoles), la CCPS offre à 6 jeunes la possibilité de passer gratuitement leur permis de conduire, contre un certain nombre d'heures de travail citoyen (services rendus aux collectivités). Le premier bénéficiaire à passer son permis citoyen a offert des heures aux services techniques de Salins et aux communes de Marnoz et Pretin. Le prochain candidat est en phase d'agrément auprès de la Mission Locale.

Comment bénéficier de cet agrément ? Il faut être inscrit à la Mission Locale, avoir entre 18 et 25 ans et remplir certaines conditions en termes de projet professionnel et de difficultés à la mobilité. La motivation est bien sûr également un critère pour la sélection des candidats.

*(pour en savoir plus, permanence en mairie de Salins le jeudi matin, 2ème étage, 9h-12h et 13h30 - 16h30 sur rendez-vous : 03.84.72.53.18).*

Relais →  
Services Publics

## MAISON DES SERVICES : bientôt un guichet unique pour toutes vos démarches

Prestations sociales, emploi, habitat, allocations .... Les habitants du Pays de Salins auront bientôt à proximité de chez eux l'accès à l'ensemble des services publics, grâce à une nouvelle Maison des Services

S'inscrivant dans le cadre des « Relais de Services Publics » créés et sponsorisés par l'Etat pour rétablir l'égalité entre les territoires, la Maison des Services sera accessible à tous. Dotée d'une personne à l'accueil capable d'orienter et d'aider tout à chacun dans ses relations avec les administrations, elle offrira à ses usagers toutes les documentations nécessaires dans 4 quatre domaines (social, médico-social, immobilier-habitat et entreprise-emploi) et une mise en contact directe avec les agents concernés (permanences ou contact téléphonique). Les différences permanences existantes ou à venir y seront regroupées (1000 services, Jura Habitat, Agathe Paysage...). Dans un premier temps, la maison sera implantée à proximité de la communauté de communes, puis sera transférée au cœur de ville, ou un emplacement pressenti fait l'objet d'études.

## PRATIQUE : LE NOUVEAU « Guide des Services »

Vous cherchez un commerce, un artisan ... Une salle pour organiser votre anniversaire de mariage... Quelqu'un pour entretenir votre jardin... Un gîte pour des amis visiteurs ....Vous voulez en savoir plus sur votre communauté de Communes ? Ce nouveau guide très complet, conçu et édité par la CCPS, recense tous les professionnels et tous les services du Pays de Salins. Vous y trouverez aussi tous les numéros de téléphone indispensables (communes, collecte des ordures ménagères, services pour l'assainissement...) et une multitude d'informations utiles pour bien vivre - et même mieux - en Pays de Salins. Il est offert par la CCPS à tous les foyers du Pays de Salins.



## AUTO-PIÈCES SALINOISE : une nouvelle implantation zone des Mélincols

Au printemps un travail collectif et concerté de la Ville de Salins et de la CCPS a permis l'installation de l'entreprise Auto Pièces Salinoise et de son pdg Monsieur Dordor, zone des Mélincols. Actuellement la CCPS - à travers sa commission économie- met en place une série d'outils pour créer un environnement favorable à l'installation d'autres nouvelles entreprises. L'idée générale est d'installer une veille qui offre une écoute attentive aux candidats à l'installation (artisans du territoire et entreprises extérieures)... Mais aussi de reprendre la maîtrise du foncier quand c'est possible, et de développer des lieux d'accueil (zones artisanales) pour les porteurs de projets sur l'ensemble du territoire.



### FICHE UTILE

## L'enlèvement des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères est gérée par la Communauté de Communes du Pays de Salins qui a passé un contrat avec une société spécialisée. Chaque commune est chargée de veiller sur son territoire à la propreté des points de regroupement des bacs et à l'efficacité du tri (bac bleu/bac gris).



Chaque particulier ou professionnel est responsable de la propreté de ses bacs.



**Les dates exceptionnelles de collecte (par exemple en cas de jour férié) sont communiquées aux communes en tout début d'année pour affichage municipal.**



## SIVOS DU HAUT-LISON : la nouvelle école du plateau

Face au vieillissement et à l'obsolescence des écoles de Cernans et de Dournon (accès, fonctionnalité), les communes du plateau du Pays de Salins ont mené une réflexion dans une optique plus large englobant l'ensemble du bassin de vie. Et c'est ainsi qu'est né le SIVOS (syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) du Haut-Lison.

**Rassemblant 6 communes** (Cernans, Clucy, Dournon, Montmarlon, Thésy, et Sainte-Anne dans le Doubs ) et peut être une septième ( des pourparlers sont en cours avec Crouzet) le nouvel établissement devrait ouvrir ses portes pour la rentrée de septembre 2016.

Intégrant 5 salles de classe (deux maternelles et trois primaires), une bibliothèque, une salle de motricité avec un coin destiné aux repas, la nouvelle école accueillera environ 120 élèves, dont les repas seront préparés et livrés par la ville de Salins via l'ADMR.

**La Communauté de Communes accompagne le financement des structures complémentaires par le biais d'un fonds de concours.**

## INFORMATIONS

### VOTRE PROBLEME

- ▶ Le jour de collecte habituel est férié
- ▶ La collecte n'a pas eu lieu le jour habituel
- ▶ Votre bac est détérioré, son couvercle est cassé ou détaché

- ▶ Le point de regroupement des bacs est sale
- ▶ Le point de regroupement des bacs vous semble mal placé ou gênant

### VOTRE INTERLOCUTEUR

**la CCPS : Sarah VIONNET**  
Tel. : **03 84 73 21 68**

**la mairie** de votre commune

FICHE UTILE

**MERCI DE BIEN VOULOIR SIGNALER PAR COURRIER A LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE OU LA CCPS**

- ▶ vos observations concernant les anomalies de collecte
- ▶ votre changement d'adresse ou votre déménagement le cas échéant